ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT DURABLE

المملكة المغربية

وزارة الطاقة والمعادن والتنمية المستدامة

قطاع التنمية المستدامة

11 NOV. 2026

Avis d'achat sur bons de commande n°6/2026

La Ministre de l'Energie, des Mines et du Développement Durable ou son délégué procède à l'achat sur de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret na 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation :

Travaux d'aménagement d'un bureau et d'un espace d'accueil au siège du Département du Développement Durable.

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de compte	Qté
1	**Dépose de l'ancien parquet**	Ce prix comprend la dépose soigneuse de l'ancien parquet existant, y compris les éléments de fixation et accessoires associés. La dépose des plinthes existantes, des seuils et des profils. Le grattage et l'élimination des résidus de colle, d'adhésifs et de tout autre matériau de fixation. Le tri, le chargement, l'évacuation et le transport des matériaux déposés ainsi que des déchets issus des travaux. Le nettoyage complet du support après dépose, afin de le rendre propre et apte à recevoir le nouveau revêtement. La prestation comprend également : la protection préalable des éléments, équipements, murs, portes et mobiliers présents dans les locaux. Les déchets provenant de la dépose du revêtement, ainsi que tous autres déchets issus des travaux, seront évacués vers une décharge publique agréée, aux frais et à la charge exclusive du prestataire.	F	1
2	**Fourniture et pose d'un parquet**	Ce prix comprend la fourniture et la pose d'un parquet de premier choix, de qualité supérieure, destiné à un usage professionnel et à un environnement administratif de haut standing. La prestation comprend toutes les fournitures, la main-d'œuvre, le matériel, les accessoires et toutes les sujétions nécessaires à la réalisation complète et parfaite des travaux. Avant toute pose, le prestataire devra procéder aux opérations suivantes: Vérification de l'état général du support et de son aptitude à recevoir le parquet ; Nettoyage et dépoussiérage complet de la surface ; Correction des petites irrégularités du support nécessaire à la bonne exécution de la pose ; Réalisation, si nécessaire, de reprises localisées afin d'obtenir un support propre, plan, stable, sain et sec ; Fourniture et mise en œuvre d'une sous-couche adaptée au type de parquet retenu et conforme aux prescriptions du fabricant. • Le parquet fourni devra être de premier choix et présenter les caractéristiques suivantes : Qualité et finition haut de gamme ; Teinte, aspect et finition homogènes ; Bonne résistance à l'usure et au passage fréquent ; Finition adaptée à un environnement administratif de haut standing ; Caractéristiques et qualité conformes aux prescriptions et recommandations du fabricant ; Échantillon ou modèle soumis à la validation préalable de l'Administration avant tout approvisionnement. Aucun approvisionnement ne pourra être effectué avant validation de l'échantillon ou du modèle par l'Administration. • La pose comprend notamment : L'acheminement et le stockage du parquet sur le lieu dans des conditions appropriées et conformément aux recommandations du fabricant ; La mise en œuvre du parquet conformément aux prescriptions du fabricant, aux règles de l'art et aux normes en vigueur ; La réalisation d'une pose régulière et soignée, avec	M²	340

		respect des alignements et des jeux périphériques nécessaires ; Toutes les découpes, ajustements et adaptations nécessaires au droit des portes, cloisons, angles, poteaux et autres obstacles ; Le traitement soigné des raccordements entre les différentes pièces et zones ; La réalisation de toutes les finitions nécessaires afin d'obtenir un rendu esthétique, homogène et de qualité. Les surfaces à traiter sont les suivantes : 14,30 m × 8,45 m ; 4,60 m × 5,00 m ; 4,20 m × 7,70 m ; 11,30 m × 11,30 m. La surface totale à traiter est estimée à 340 m², incluant environ 10 % de marge pour les découpes, ajustements et chutes. Ce prix comprend toutes les sujétions nécessaires à la fourniture et à la pose complète du parquet, notamment la préparation du support, la sous-couche, les découpes, ajustements, fixations, accessoires, plinthes, profils, seuils, finitions, nettoyage du chantier ainsi que toutes les fournitures et prestations nécessaires à la parfaite réalisation de l'ouvrage.		
3	**Fourniture et pose des Plinthes**	Fourniture et la pose de plinthes et tous les accessoires nécessaires à l'achèvement complet des travaux, notamment : Plinthes assorties au parquet (Les plinthes des surfaces à traiter sont les suivantes : 45,5 ml ; 19,2 ml ; 23,8 ml ; 45,2 ml.) ; Profils de jonction et de finition ; Barres de seuil au droit des passages et des changements de revêtement ; Éléments de finition nécessaires autour des portes et au niveau de tous les points singuliers ; Tous autres accessoires nécessaires à une finition parfaite de l'ouvrage. Ce prix comprend toutes les sujétions nécessaires à la fourniture et à la pose de plinthes et tous les accessoires nécessaires à l'achèvement complet des travaux	ML	150
4	**Fourniture et pose d'une cloison amovible vitrée avec panneaux pleins décoratifs y compris ouvrant pour nettoyage**	Fourniture et pose d'une cloison amovible à couvre-joint sur structure de profilé aluminium à double vitrage sur allège de 100 mm en double panneau mélaminé de type bois de 8 mm d'épaisseur au choix du maitre d'ouvrage y compris store intégré. Les cloisons recevront, au choix du maitre d'ouvrage, des ouvrants en double vitrage. Les modules monoblocs vitres devront être interchangeables et reliés entre eux par emboîtement sans accessoires de manière à faciliter la mise en œuvre et éventuellement le déplacement ou le remplacement par un module vitré ou module plein. L'indice d'affaiblissement acoustique standard minimum sera de 43 dB pouvant être porté à 50 dB. La séparation sera composée comme suit : Cloison amovible double vitrage sur allège avec panneaux pleins décoratifs y compris ouvrant pour nettoyage : L'ossature périphérique est réalisée avec une lisse de 80 mm de largeur et 40 mm de hauteur. Elle sera fixée à l'horizontale au sol et sous le plafond. Les poteaux seront assemblés sur les lisses hautes et basses avec des attaches métalliques galvanisées réglables et à fixation rapide par vis à frappe. Les traverses intermédiaires sont assemblées sur les montants avec le même type d'attaches. Les remplissages sont maintenus par des profils couvre-joints fixés par clippage sur les montants. La partie vitrée sera traitée par un double panneau de vitrage de 6 mm clair, avec un vide devant recevoir des stores vénitiens à lames perforés couleur au choix du maitre d'ouvrage à commande par bouton. **Panneaux pleins décoratifs :** - Fourniture et pose de panneaux pleins en partie basse et en partie haute, suivant le modèle choisi par l'administration. Panneau stratifié, panneau composite ou matériau équivalent adapté à l'usage intérieur. - Finition unie, teinte des cloisons amovibles existantes à valider par l'administration. -Découpe, ajustement et fixation des panneaux dans les profils aluminium. Le prestataire devra prendre soins des opérations suivantes : - Panneaux décoratifs : fourniture et pose de panneaux pleins en partie basse et haute, finition selon le modèle à présenter par l'administration, avec profils de maintien et accessoires de fixation. - Accessoires de fixation : équerres de liaison, éclisses, connecteurs, visserie inoxydable ou protégée contre la corrosion, chevilles et ancrages adaptés aux supports, cales de vitrage et pièces de réglage, de premier choix. - **Ouvrants pour nettoyage** : réalisation de cadres vitrés ouvrants ou démontables, comprenant charnières renforcées, poignées, serrures ou verrous, gâches, butées et dispositifs de retenue adaptés au poids des vitrages (double vitrage).	M2	18

		- Étanchéité et finitions : joints périphériques, joints de compression, joints brosses si nécessaires, mastics compatibles, couvre-joints de finition et raccordements au sol, aux murs et au plafond, de premier choix. L'ensemble sera exécuté suivant les règles de l'art, aux normes en vigueur, y compris toutes sujétions de montage et de pose. Les Séparation en cloison amovible y compris ouvrant pour nettoyage : Dimension 6500 mm x 2750 mm (cloison) Pour le prix inclus toutes sujétions de fourniture et de pose.		

N.B : Ces travaux doivent répondre aux normes marocaines et à défaut aux normes internationales applicables au Maroc.

Lieu d'exécution : Siège du Département du Développement Durable relevant du Ministère de l'Energie, des Mines et du Développement Durable à Hay Riad Rabat.

Délai d'exécution de la prestation : 1 mois à compter du lendemain de la date de notification du bon de commande visé.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 13 NOV. 2026 à 12H.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

P. La Ministre de l'Energie, des Mines
et du Développement Durable
Le Secrétaire Général

Bouzekri RAZI